

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE MONESTIER MERLINES

Folio : 445

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 09
Absents : 02

N° 2023-08-01

Séance du 08 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois

Et le huit décembre

A dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie LE GALL, Maire.

Présents : M. Sylvain COUDERT, M. Jean-Paul DEVEDEUX, M. Claude FERLANDA, Mme Nathalie LAVAL, Mme Nathalie LE GALL, Mme Laurence LEPEITRE, M. Marcel OLLIER, Mme Maryvonne PRADEL, M. Sylvain OLLIER

Absent excusés : /

Absents : Mme Elodie COURTET ; Mme Géraldine GOURGEONNET

Date de la convocation : 28 novembre 2023

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul DEVEDEUX

OBJET : MONTANT DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX AU 01 JANVIER 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'augmenter le loyer et les garages des logements communaux en tenant compte de l'IRL 2^{ème} trimestre 2023 soit + 3.50 % à compter du 01 janvier 2024.

Nom Locataire	2023		2024	
	Loyer	Garage	Loyer	Garage
C. SOVRAN	285.35 €	25.93 €	295.33 €	26.93 €
O. QUINCHON	239.17 €	25.93 €	247.54 €	26.93 €
N. LE GALL	291.14 €	25.93 €	301.32 €	26.93 €
M. LEPEYTRE	291.14 €	25.93 €	301.32 €	26.93 €

Le conseil municipal renonce au vote à bulletin secret et après en avoir délibéré, décide d'appliquer cette augmentation.

Votants : 09	Pouvoirs : 0	Pour : 09	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	--------------	-----------	------------	----------------

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.



Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le .18/12/2023
Et de la publication le .19/12/2023
A MONESTIER-MERLINES, le .19/12/2023



RF
SOUS-PREFECTURE D'USSEL (CORREZE)

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 18/12/2023
019-211914106-20231208-2023_08_01-DE